Ville de **Pirae**
TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATON N° 016 /2019 DU 28 MARS 2019

Portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2019.

Séance du 28.03.2019

Sous la présidence de Monsieur Abel TEMARII, 2ème adjoint au maire de Pirae

Secrétaires de séance : Madame Eliane LECHENE, 7ème adjoint au maire et Madame Yvannah TIXIER POMARE, 9ème adjoint au maire

Convocation le	**26/03/2019**	**Date d'affichage de la convocation**	**26/03/2019**
Date d'affichage du C.R.	29/03/2019	**Date d'affichage de la délibération**	- 2 AVR /2019
Transmission IDV	- 2 AVR /2019	**Rendu exécutoire après Publication ou notification**	- 2 AVR/2019

ONT VOTES	**POUR**	**CONTRE**	**ABSTENTION**
	29	**00**	**00**
La délibération est adoptée à l'unanimité			

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	FRITCH Edouard		x	
2	LICHTLE Yvette		x	TIXIER POMARE Yvannah
3	TEMARII Abel	x		
4	MAO Marie-Madeleine		x	MACE Miriama
5	ATEM Félix		x	LECHENE Eliane
6	HUNTER Lorraine	x		
7	TAURAA Heimana	x		
8	LECHENE Eliane	x		
9	RAFFIN Yvonnick	x		
10	TIXIER POMARE Yvannah	x		
11	CHICOU Jean	x		
12	MACE Miriama	x		
13	PAQUIER Jean Claude		x	
14	RAUFEA Doris	x		
15	MAKE Léon	x		
16	SVARC Maire	x		
17	TAURAATUA Christophe		x	HAREHOE Thilda
18	MOO SUNG Samuel	x		
19	TERE Maono	x		
20	TEAO Krys		x	PARAUE Milton
21	URAHUTIA Riveta		x	TAURAA Heimana
22	PARAUE Milton	x		
23	TEPU Taiana	x		
24	FOLIAKI Turere	x		
25	TEHOIRI Rosana	x		
26	MOU KAM TSE Kapo	x		
27	WONG Keehi	x		
28	TETOOFA Raiarii		x	SVARC Maire
29	PARO Irvine		x	
30	VERNAUDON Béatrice		x	BAMBRIDGE Maiana
31	BAMBRIDGE Maiana	x		
32	TETUAETARA Théodore		x	
33	HAREHOE Thilda	x		
	Elus en exercice : 33	**21**	**12**	**8**

DELIBERATION N° 016 /2019 DU 28 MARS 2019

Portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française et notamment ses articles ;

VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;

VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;

VU la délibération n° 20/2011 du 1er juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public de l'eau à compter de l'exercice 2011 ;

VU la délibération n° 21/2011 du 1er juin 2011 portant création de la régie de l'eau ;

VU les explications fournies par Monsieur Abel TEMARII, 2ème adjoint au maire ;

Exposé des motifs :

Il est proposé, après lecture du rapport de présentation ci-joint, de voter la délibération portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2019.

Après en avoir délibéré en sa séance du 28 mars 2019 ;

ADOPTE :

Article 1er : Le budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2019 avec reprise des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2018 est adopté tel que proposé, équilibré tant en dépenses qu'en recettes, voté au niveau du chapitre pour les sommes suivantes :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	28 993 617	28 993 617
Investissement	220 177 245	220 177 245
Total	**249 170 862**	**249 170 862**

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Maire absent,

Abel TEMARII
2ème adjoint au maire

VILLE DE PIRAE
TAHITI - Polynésie Française
République Française

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le maire absent,
Le Maire,
Le 2ème Adjoint,

M. Abel TEMARII
Edouard FRITCH

VILLE DE PIRAE
TAHITI - Polynésie Française
République Française

Marania TINORUA

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 1 avril 2019 16:54
À: s2low@s2low.org; Marania TINORUA; backups2low@adullact.org
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF9872-200013746-20190402-1445.xml; 987-200013746-20190328-DELIB_016_2019-DE-1-2_1451.xml

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Accusé de réception

Acte reçu par: Polynésie Française - SAIDV-Subdivision administrative des îles du Vent _ Arr n°2
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-04-02
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: COMMUNE DE PIRAE
N° de SIREN: 200013746
Numéro Acte de la collectivité locale: DELIB_016_2019
Objet acte: Portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2019.
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 7.1-Decisions budgetaires
Identifiant Acte: 987-200013746-20190328-DELIB_016_2019-DE

Ville de Pirae

BUDGET PRIMITIF

2019

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET ANNEXE DE L'EAU **AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE PIRAE**	(1) (2)

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DES ILES DU VENT, DES AUSTRALES ET DES ARCHIPELS

M14

Budget Primitif **voté par nature**	**Annexe de l'eau (3)**

Année 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)
A - Informations statistiques, fiscales et financières
B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses
B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes (7)
A - Eléments du bilan
A1 - Présentation croisée par fonction (1)
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
A4 - Etat des provisions
A5 - Etalement des provisions
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Investissement (3)
A8 - Etat des charges transférées
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
B - Engagements hors bilan
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
B1.5 - Etat des autres engagements donnés
B1.6 - Etat des engagements reçus
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations
C1 - Etat du personnel
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
C3.2 - Liste des établissements publics créés
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupemements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissement publics. Elle n'a cependant pas à etre produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),
(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).
(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,
(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice ay au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

98736 Commune de Pirae	BUDGET ANNEXE DE L'EAU

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	802	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 885	
4	Dépenses d'équipement brut/population	10 162	
5	Encours de dette/population	6 094	
6	Dotation globale de fonctionnement / population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	79,2%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	69,1%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	539,1%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	323,3%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi- budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement
(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du .....).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	28 993 617	28 981 108
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0 (si déficit)	12 509 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	28 993 617	28 993 617

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	122 300 000	65 694 400
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	31 385 929	154 482 845
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	66 491 316 (si solde négatif)	0 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	220 177 245	220 177 245

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	249 170 862	249 170 862

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	5 365 956	0	173 617	173 617	173 617
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 020 000	0	9 020 000	9 020 000	9 020 000
	Total des dépenses de gestion courante	**14 385 956**	**0**	**9 193 617**	**9 193 617**	**9 193 617**
66	Charges financières	800 000	0	200 000	200 000	200 000
67	Charges exceptionnelles	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**17 185 956**	**0**	**11 393 617**	**11 393 617**	**11 393 617**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	6 600 000		7 100 000	7 100 000	7 100 000
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	11 000 000		10 500 000	10 500 000	10 500 000
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**17 600 000**		**17 600 000**	**17 600 000**	**17 600 000**
	TOTAL	**34 785 956**	**0**	**28 993 617**	**28 993 617**	**28 993 617**
						+
					D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0**
						=
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 993 617**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	500 000	500 000	500 000
75	Autres produits de gestion courante	500 000	0	500 000	500 000	500 000
	Total des recettes de gestion courante	**500 000**	**0**	**1 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**
77	Produits exceptionnels	32 060 000	0	25 781 108	25 781 108	25 781 108
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**32 560 000**	**0**	**26 781 108**	**26 781 108**	**26 781 108**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	2 200 000		2 200 000	2 200 000	2 200 000
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	**2 200 000**		**2 200 000**	**2 200 000**	**2 200 000**
	TOTAL	**34 760 000**	**0**	**28 981 108**	**28 981 108**	**28 981 108**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**12 509**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 993 617**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**15 400 000**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	1 247 520	0	0	1 247 520
23	Immobilisations en cours	190 189 462	30 138 409	113 000 000	113 000 000	143 138 409
	Total des dépenses d'équipement	**190 189 462**	**31 385 929**	**113 000 000**	**113 000 000**	**144 385 929**
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	0	7 100 000	7 100 000	7 100 000
	Total des dépenses financières	**6 600 000**	**0**	**7 100 000**	**7 100 000**	**7 100 000**
45...1	**Total des opé. pour compte de tiers (8)**	0	0	0	0	0
	Total des dépenses réelles d'investissement	**196 789 462**	**31 385 929**	**120 100 000**	**120 100 000**	**151 485 929**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	2 200 000		2 200 000	2 200 000	2 200 000
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**2 200 000**		**2 200 000**	**2 200 000**	**2 200 000**
	TOTAL	**198 989 462**	**31 385 929**	**122 300 000**	**122 300 000**	**153 685 929**
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					**66 491 316**
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**220 177 245**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	80 813 202	154 482 845	48 094 400	48 094 400	202 577 245
	Total des recettes d'équipement	**80 813 202**	**154 482 845**	**48 094 400**	**48 094 400**	**202 577 245**
	Total des recettes financières	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
45...2	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**	0	0	0	0	0
	Total des recettes réelles d'investissement	**80 813 202**	**154 482 845**	**48 094 400**	**48 094 400**	**202 577 245**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	6 600 000		7 100 000	7 100 000	7 100 000
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	11 000 000		10 500 000	10 500 000	10 500 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	**17 600 000**		**17 600 000**	**17 600 000**	**17 600 000**
	TOTAL	**98 413 202**	**154 482 845**	**65 694 400**	**65 694 400**	**220 177 245**
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					**0**
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**220 177 245**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	**15 400 000**

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10
(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	173 617		173 617
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 020 000		9 020 000
66	Charges financières	200 000	0	200 000
67	Charges exceptionnelles	2 000 000	0	2 000 000
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	10 500 000	10 500 000
023	*Virement à la section d'investissement*		7 100 000	7 100 000
	Dépenses de fonctionnement – Total	**11 393 617**	**17 600 000**	**28 993 617**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 993 617**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	2 200 000	2 200 000
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 100 000	0	7 100 000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 247 520	0	1 247 520
23	Immobilisations en cours (6)	143 138 409	0	143 138 409
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0	0	0
	Dépenses d'investissement –Total	**151 485 929**	**2 200 000**	**153 685 929**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**66 491 316**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**220 177 245**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	500 000		500 000
75	Autres produits de gestion courante	500 000	0,00	500 000
77	Produits exceptionnels	25 781 108	2 200 000	27 981 108
	Recettes de fonctionnement – Total	**26 781 108**	**2 200 000**	**28 981 108**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**12 509**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 993 617**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	202 577 245	0	202 577 245
28	*Amortissements des Immo.*		10 500 000	10 500 000
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0	0	0
021	*Virement de la section de fonctionnement*		7 100 000	7 100 000
	Recettes d'investissement – Total	**202 577 245**	**17 600 000**	**220 177 245**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	**0**

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	**220 177 245**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**5 365 956**	**173 617**	**173 617**
60628	Autres Fourn. non stockées	25 956	0	0
6132	Locations immobilières	600 000	0	0
617	Etudes et recherches	2 400 000	0	0
6231	Annonces et insertions	1 500 000	173 617	173 617
6236	Catalogues et imprimés	40 000	0	0
627	Serv. bancaires et assimilés	400 000	0	0
6288	Autres serv.extérieurs	400 000	0	0
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**9 020 000**	**9 020 000**	**9 020 000**
6215	Pers.Aff.par la Coll. de Ratt.	9 000 000	9 000 000	9 000 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000	20 000	20 000
014	**Atténuations de produits**	**0**	**0**	**0**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0**	**0**	**0**
656	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0**	**0**	**0**
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**14 385 956**	**9 193 617**	**9 193 617**
Chap/art (1)	**Libellé (1)**	**Pour mémoire Budget précédent (2)**	**Propositions nouvelles (3)**	**Vote (4)**
66	**Charges financières (b)**	**800 000**	**200 000**	**200 000**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000	200 000	200 000
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**2 000 000**	**2 000 000**	**2 000 000**
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)**	**0**	**0**	**0**
022	**Dépenses imprévues (e)**	**0**	**0**	**0**
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**17 185 956**	**11 393 617**	**11 393 617**

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	*Virement à la section d'investissement*	6 600 000	7 100 000	7 100 000
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)*	11 000 000	10 500 000	10 500 000
6811	*Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.*	11 000 000	10 500 000	10 500 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 600 000	17 600 000	17 600 000
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 600 000	17 600 000	17 600 000

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	34 785 956	28 993 617	28 993 617
			+
RESTES A REALISER N-1 (11)			0
			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0
			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			28 993 617

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuation de charges**	**0**	**0**	**0**
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	**0**	**500 000**	**500 000**
70128	Autres taxes et redev d'eau	0	500 000	500 000
73	**Impôts et taxes**	**0**	**0**	**0**
74	**Dotations et participations**	**0**	**0**	**0**
75	**Autres produits de gestion courante**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
757	Red. Vers. par fermiers &Conc.	500 000	500 000	500 000
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**500 000**	**1 000 000**	**1 000 000**
76	**Produits financiers (b)**	**0**	**0**	**0**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**32 060 000**	**25 781 108**	**25 781 108**
774	Subventions exceptionnelles	32 060 000	25 781 108	25 781 108
78	**Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)**	**0**	**0**	**0**
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		**32 560 000**	**26 781 108**	**26 781 108**

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	*Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)*	2 200 000	2 200 000	2 200 000
777	*Quote part subvention inv.*	2 200 000	2 200 000	2 200 000
043	*Opérat° ordre intérieur de la section. (9)*	0	0	0
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 200 000	2 200 000	2 200 000

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	34 760 000	28 981 108	28 981 108
			+
		RESTES A REALISER N-1 (10)	0
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	12 509
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 993 617

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf. modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(8) Le comptes 7815 peut figurer dans le detail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0	0	0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	190 189 462	113 000 000	113 000 000
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	190 189 462	113 000 000	113 000 000
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	190 189 462	113 000 000	113 000 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	7 100 000	7 100 000
16422	Agence française de dévelmnt.	6 600 000	7 100 000	7 100 000
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0
	Total des dépenses financières	6 600 000	7 100 000	7 100 000
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES	196 789 462	120 100 000	120 100 000

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	2 200 000	2 200 000	2 200 000
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 200 000	2 200 000	2 200 000
139148	*Autres Communes*	2 200 000	2 200 000	2 200 000
	Charges transférées (9)	0	0	0
041	*Opérations patrimoniales (10)*	0	0	0
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 200 000	2 200 000	2 200 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	198 989 462	122 300 000	122 300 000

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	31 385 929

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	66 491 316

=

TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	220 177 245

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
13	Subventions d'investiisement (hors 138)	80 813 202	48 094 400	48 094 400
1311	Etat et Etab. nationaux	45 050 879	14 246 816	14 246 816
1312	Territoire	32 914 723	14 246 816	14 246 816
13148	Autres communes	0	19 600 768	19 600 768
1337	FIP - dotation affectée	2 847 600	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
	Total des recettes d'équipement	80 813 202	48 094 400	48 094 400
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
024	*Produits des cessions d'immobilisations*	0	0	0
	Total des recettes financières	0	0	0
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	80 813 202	48 094 400	48 094 400

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	6 600 000	7 100 000	7 100 000
040	*Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	11 000 000	10 500 000	10 500 000
28031	*Frais d'études*	160 000	158 610	158 610
281531	*Réseaux d'adduction d'eau*	10 400 000	9 725 282	9 725 282
281534	*Réseaux d'électrification*	400 000	386 431	386 431
28188	*Autres immo corporelles*	40 000	229 677	229 677
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 600 000	17 600 000	17 600 000
041	*Opérations patrimoniales (9)*	0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 600 000	17 600 000	17 600 000
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		98 413 202	65 694 400	65 694 400

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	154 482 845
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	220 177 245

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0
Equip non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0
Opérations financières	0					
Dépenses d'ordre	0					
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratis hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	120 100 000	0	120 100 000
Equipements municipaux (2)	0	0	0	113 000 000	0	113 000 000
Equip non municipaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						0
Dépenses d'ordre						0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	122 300 000	0	122 300 000
Restes à réaliser-reports	0	0	0	31 385 929	0	31 385 929
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	153 685 929	0	153 685 929
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	65 694 400	0	65 694 400
Restes à réaliser-reports	0	0	0	154 482 845	0	154 482 845
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	220 177 245	0	220 177 245
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	28 993 617	0	28 993 617
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	28 993 617	0	28 993 617
RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	28 981 108	0	28 981 108
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	28 981 108	0	28 981 108

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
	INVESTISSEMENT						
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
	RECETTES						
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
	RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
	INVESTISSEMENT						
	DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0	0	0	122 300 000	0	122 300 000
Dépenses réelles		0	0	0	120 100 000	0	120 100 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	7 100 000	0	7 100 000
23	Immobilisations en cours	0	0	0	113 000 000	0	113 000 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	2 200 000	0	2 200 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
	RECETTES						
Total recettes d'investissement		0	0	0	65 694 400	0	65 694 400
Recettes réelles		0	0	0	48 094 400	0	48 094 400
13	Subventions d'investissement	0	0	0	48 094 400	0	48 094 400
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	7 100 000	0	7 100 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	10 500 000	0	10 500 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	28 993 617	0	28 993 617
Dépenses réelles		0	0	0	11 393 617	0	11 393 617
011	Charges à caractère général	0	0	0	173 617	0	173 617
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	9 020 000	0	9 020 000
66	Charges financières	0	0	0	200 000	0	200 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	2 000 000	0	2 000 000
Dépenses d'ordre		0	0	0	17 600 000	0	17 600 000
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	7 100 000	0	7 100 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	10 500 000	0	10 500 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionne	0	0	0	0	0	0
	RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	28 981 108	0	28 981 108
Recettes réelles		0	0	0	26 781 108	0	26 781 108
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	0	0	0	500 000	0	500 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	500 000	0	500 000
77	Produits exceptionnels	0	0	0	25 781 108	0	25 781 108
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	2 200 000	0	2 200 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionne	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	28 993 617	0	0	28 993 617
	Dépenses de l'exercice	28 993 617	0	0	28 993 617
011	Charges à caractère général	173 617	0	0	173 617
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 020 000	0	0	9 020 000
023	Virement à la section d'investissement	7 100 000	0	0	7 100 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 500 000	0	0	10 500 000
66	Charges financières	200 000	0	0	200 000
67	Charges exceptionnelles	2 000 000	0	0	2 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	RECETTES (2)	28 981 108	0	0	28 981 108
	Recettes de l'exercice	28 981 108	0	0	28 981 108
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 200 000	0	0	2 200 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	500 000	0	0	500 000
75	Autres produits de gestion courante	500 000	0	0	500 000
77	Produits exceptionnels	25 781 108	0	0	25 781 108
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-12 509	0	0	-12 509

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	28 993 617	0	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	28 993 617	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	173 617	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	9 020 000	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	7 100 000	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	10 500 000	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	200 000	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	2 000 000	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	28 981 108	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	28 981 108	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	2 200 000	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	500 000	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	500 000	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	25 781 108	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		0	-12 509	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES (2)		153 685 929	0	0	153 685 929
Dépenses de l'exercice		122 300 000	0	0	122 300 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 200 000	0	0	2 200 000
16	Emprunts et dettes assimilées	7 100 000	0	0	7 100 000
23	Immobilisations en cours	113 000 000	0	0	113 000 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		31 385 929	0	0	31 385 929
RECETTES (2)		220 177 245	0	0	220 177 245
Recettes de l'exercice		65 694 400	0	0	65 694 400
021	Virement de la section de fonctionnement	7 100 000	0	0	7 100 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 500 000	0	0	10 500 000
13	Subventions d'investissement	48 094 400	0	0	48 094 400
Restes à réaliser-reports		154 482 845	0	0	154 482 845
SOLDE (2)		66 491 316	0	0	66 491 316

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	153 685 929	0	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	122 300 000	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	2 200 000	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	7 100 000	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	113 000 000	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	31 385 929	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	220 177 245	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	65 694 400	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	7 100 000	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	10 500 000	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	48 094 400	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	154 482 845	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		0	66 491 316	0	0	0	0	0

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					**159 600 000**									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Programme d'adduction d'eau potable	1999	2004	31/10/2005	80 000 000	Fixe		3,7		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets environnementaux (Rénovation de réseaux de distribution d'eau potable)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	79 600 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
Total général					**159 600 000**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en année)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				79 600 000					6 984 216	194 419		
Programme d'adduction d'eau potable (CPF 1121 01 J)	N			0		Fixe		3,7	6 984 216	194 419		
Projets environnementaux (Rénovation de réseaux de distribution d'eau potable) (CPF 1463 02 V Tr1)	N			79 600 000		Fixe		0,0	0	0		
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
...												
Total général		0		79 600 000					6 984 216	194 419	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point
(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 17 octobre 2017
AMORTISSEMENT LINEAIRE	Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)	

Catégories de biens amortis :

Libellé	*Durée (année)*
Immobilisations incorporelles	
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10
Frais d'etudes de recherche et de developpement et frais d'insertion	5
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30
Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège
Logiciels	2
Autres immobilisations incorporelles	5
Immobilisations corporelles	
Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.
Agencements et aménagement de terrain	30
Equipements du cimetière	20
Immeubles de rapport	20
Installations generales, agencements, amenagements des constructions	15
Installation et appareils de climatisation individuelle	5
Autres constructions	10
Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction
Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable
Installation de voiries – Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10
Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF	25
Réseau d'adduction d'eau	40
Réseau d'assainissement	40
Réseaux câblés	30
Réseau d'électrification	30
Autres réseaux	30
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5
Matériel roulant de voirie	8
Autres installations, matériel et outillage technique	10
Installations générales, agencements et aménagement divers	15
Matériel de transport – Véhicule	5
Matériel de transport – Camions et véhicules industriels	8
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3
Matériel de bureau	7
Mobilier	10
Coffre-fort	20
Autres immobilisations corporelles	10

Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année.
Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change.... Provisions pour garantie d'emprunts... Autres provisions pour risques...						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks... - des comptes de tiers - des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change.... Provisions pour garantie d'emprunts... Autres provisions pour risques contentieux						0
Provisions pour dépréciation (2)	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524
- des immobilisations - des stocks... - des comptes de tiers - des comptes financiers...	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision		Objet	Montant total de la provision à constituer			Durée	Montant des provisions constituées au	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
									0

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		2 200 000 I	2 200 000
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0	0
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 200 000	2 200 000
139148	Autres Communes	2 200 000	2 200 000
020	Dépenses imprévues	0	0

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 200 000	31 385 929	66 491 316	100 077 245

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)			Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		17 600 000	III	17 600 000
Ressources propres externes de l'année (a)		0		0
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		17 600 000		10 500 000
28031	Frais d'études	158 610		158 610
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 725 282		9 725 282
281534	Réseaux d'électrification	386 431		386 431
28188	Autres immo corporelles	229 677		229 677
021	*Virement de la section de fonctionnement (d)*	7 100 000		7 100 000
024	*Virement de la section de fonctionnement (d)*	0		0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	17 600 000	154 482 845	0	0	172 082 845

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	100 077 245
Ressources propres disponibles	IV	172 082 845
Solde	V = IV - II(6)	72 005 600

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP006	Rénovation des réseaux AEP	458 000 000		458 000 000	458 000 000	0		
	Total	**458 000 000**	**0**	**458 000 000**	**458 000 000**	**0**	**0**	**0**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à …… (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle ¢ ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) Affermage du service de public de l'eau potable (contrat du 01/10/2013)	Polynésienne des eaux	Polynésienne des eaux	Société par Actions Simplifiées ou S.A.S	90 000 000
Détention d'une part du capital …				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt …				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme …				
Autres. …				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc… et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée …).

Budget Primitif de l'exercice 2019 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 33
Nombre de membres présents 21
Nombre de suffrages exprimés 29

VOTES :
Pour 29
Contre 00
Abstentions 00

Date de convocation : 26/03/2019

Présenté par le 2ème Adjoint au Maire,

A Pirae, le 28/03/2019

Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire.

A Pirae, le 28/03/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	ABSENT	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint	Yvannah POMARE TIXIER	
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		
4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	Miriama MACE	

Budget Primitif de l'exercice 2019 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint	Eliane LECHENE	
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint		
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
9	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
10	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
11	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
12	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal		
13	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	ABSENT	
14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		

Budget Primitif de l'exercice 2019 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal	Thilda HAREHOE	
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal		
20	M. Krys TEAO	Conseiller Municipal	Milton PARAUE	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	Heimana TAURAA	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		
24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale		

Budget Primitif de l'exercice 2019 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale		
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale	Maire SVARC	
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal	ABSENT	
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABSENT	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

Budget Primitif de l'exercice 2019 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le … … … … … … …,
et de la publication le …../…../…….

Fait à PIRAE, le …../…../…….

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.